

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF3

présenté par
M. Eckert, rapporteur général

ARTICLE 18 TER

Substituer aux mots :

« et suivants »,

la référence :

« à L. 214-190 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision